

DEJEPS

« Développement de Projets, Territoires et Réseaux »

CAYENNE/REMIRE-MONTJOLY

Cette formation est éligible au CPF.
Fiche RNCP : 4900

Présentation du diplôme

Le Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport est un diplôme professionnel de niveau 5 – ancien niveau 3 (Bac +2).

Il est délivré par le Ministère des Sports.

Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.

Il est reconnu dans le cadre de la Fonction Publique Territoriale et permet de se présenter au concours d'animateur territorial (catégorie B)

Son objectif est de former d'attester l'acquisition de compétences dans l'exercice d'une activité professionnelle de coordination à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socioéducatives ou culturelles.

Public concerné

Tout candidat à la certification répondant aux prérequis. Salariés, demandeurs d'emploi, jeunes en contrat d'apprentissage répondant au pré-requis.

Prérequis

- › Soit être titulaire d'un diplôme de niveau 4 du champ de l'animation, enregistré au répertoire des certifications professionnelles.
- › Soit être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (ancien niveau 3) enregistré au répertoire des certifications professionnelles.
- › Soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois.
- › Soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum.
- › Fournir l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).
- › Pour les candidats de nationalité française de moins de 25 ans vous devez fournir l'attestation de recensement et le certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense.

Durée

› **770** heures de formation théorique

› **Entre 1700 et 1800** heures en situation pratique

Le rythme d'alternance est en cours de définition avec le réseau employeur

Dates de formations

La formation se déroulera **à partir de novembre 2024**
Sous réserve d'habilitation de la DGCOP.

Lieux

L'Accordeur – 1 rue Roland Barrat 97300 Cayenne

Break Club – 1179, route de Rémire 97354 Rémire-Montjoly

Dates limites d'inscription

Merci de télécharger, compléter et nous adresser votre dossier d'inscription complet avant le **10 octobre 2024**.

Les convocations aux épreuves de sélection ne se feront que sous condition de complétude de ce dernier.

Tarif

Frais d'inscription	35 €
Coût de formation parcours complet hors apprentissage	11 550 €
Coût de formation parcours complet apprentissage	Gratuit pour les apprentis ; application du coût contrat défini par France Compétence pour les employeurs
Coût de formation parcours partiels	› UC1 & 2 : 6 930 € › UC3 & 4 : 4 620 € › UC1 : 3 665 € ; UC2 : 3 465 € ; UC3 : 2 630 € ; UC4 : 1 790 €

Modalités de financement : nous contacter pour un devis personnalisé et contacter votre OPCO.



Contact Alexandra LEBRUN
06 94 29 25 49

formatofa@groupe-aprosep.com



ifac-formation.fr

Formation, animation, conseil – Association à but non lucratif à vocation éducative, sociale et territoriale.



Dates d'informations collectives

Le 15 Juillet, 19 Août et 16 Septembre 2024, à 10h

Sélections

1- Un dossier de présentation du parcours professionnel de 6 pages minimums décrivant les activités professionnelles et bénévoles du candidat dans le domaine de l'animation en précisant les compétences mises en œuvre comme animateur ou dans l'accompagnement des publics. Ce dossier doit être fourni avec le dossier d'inscription.

2- Epreuve écrite : Etude de cas (3h).

3- Entretien oral (45 minutes) : entretien de motivation. Il s'appuiera sur l'expérience d'animation du candidat.

Dates des épreuves de sélection :

- › Epreuves écrites : **septembre et octobre 2024**
- › Epreuves orales : **septembre et octobre 2024**

Objectifs

Le diplôme permet d'acquérir les compétences pour être coordinateur dans des structures associatives ou municipales :

- › Piloter la mise en œuvre de projets d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire,
- › Concevoir, coordonner et évaluer un projet d'action,
- › Conduire des démarches pédagogiques en situation de coordination,
- › Mettre en œuvre des démarches participatives d'éducation populaire,
- › Conduire des interventions de formation au sein de son équipe,
- › Manager des équipes de professionnels et/ou de bénévoles.

Contenu de la formation

La formation théorique se répartie sur 4 Unités Capitalisables (UC). Un positionnement réglementaire de 18h est organisé permettant de construire un parcours individualisé de formation :

UC1 : Concevoir un projet d'action

- › Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel.
- › Formaliser les éléments du projet d'action.
- › Définir les moyens nécessaires au projet d'action.

UC2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

- › Animer une équipe de travail.
- › Promouvoir les actions programmées.
- › Gérer la logistique des programmes d'action.
- › Animer la démarche qualité.

UC3 : Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative.

- › Définir le cadre de ses interventions pédagogiques.
- › Conduire des interventions pédagogiques à partir

d'un support de son choix.

- › Encadrer un groupe.
- › Evaluer ses interventions.
- › Conduire des actions de formation.

UC4 : Animer en sécurité dans le champ d'activité

- › Mobiliser les ressources techniques propres au champ d'activité.
- › Réaliser les gestes professionnels relatifs au champ d'activité.
- › Anticiper les risques juridiques et techniques dans le champ d'activité.

Méthodes mobilisées

- › Apports théoriques
- › Exercices d'application à partir de cas concrets
- › Travail en groupe
- › Conseil individualisé
- › Mise en situation professionnelle

Alternances / Stage pratique

La formation se déroule en alternance. Calendrier précis fourni ultérieurement.

Modalités d'évaluation

La certification se déroule en deux parties :

- › UC1-UC2 – Soutenance orale du projet de coordination.
- › UC3-UC4 – Mise en situation professionnelle et soutenance orale. L'élaboration des dossiers est faite à partir de l'expérience pratique au sein de la structure d'alternance pédagogique du candidat.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

Notre centre de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres situations de handicap, merci de bien vouloir vous mettre en relation avec notre référent.

Mail : asp2-ofa@groupe-aprosep.com

Partenariat

